

Les OGM ou Organismes Génétiquement Modifiés sont des organismes (plantes, animaux ou micro-organismes) dont les gènes ont été volontairement modifiés par l'Homme pour leurs apporter des caractéristiques particulières : résistance aux insectes, tolérance à un herbicide, enrichissement en composants nutritifs, etc¹.

COMMENT LES REPÉRER SUR LES PRODUITS ?

Il existe un étiquetage obligatoire, au niveau européen, lorsque les aliments contiennent des OGM².

En France, nous consommons très peu d'OGM directement par notre alimentation. Seulement une trentaine de produits destinés à l'alimentation humaine sont étiquetés comme contenant des OGM. Ce sont généralement des produits à base de maïs ou de soja OGM importés des États-Unis ou d'Asie. Ils sont peu demandés par les consommateurs si bien qu'ils finissent le plus souvent par être retirés des rayons.

A savoir :

- La viande issue d'animaux nourris avec une alimentation contenant des OGM n'est pas étiquetée comme « contenant des OGM ».
- En restauration collective, il n'y a pas d'obligation de signaler les produits contenant des OGM.

LES OGM SONT-ILS DANGEREUX POUR LA SANTÉ ?

L'OMS considère que les aliments contenant des OGM ne présentent pas plus de risques pour la santé que les aliments classiques.

En effet, les OGM commercialisés ont subi toutes les évaluations de risques nécessaires avant leur commercialisation et sont examinés plus soigneusement que les aliments classiques pour la recherche d'effets potentiels sur la santé et l'environnement. À ce jour, la consommation d'OGM n'a pas provoqué d'effets indésirables connus sur la santé¹.

FOCUS SUR³ :

L'appellation « sans OGM »

Les agriculteurs ou les industriels peuvent préciser que leurs produits cultivés ou les ingrédients qu'ils utilisent sont sans OGM, si le taux d'OGM ou de produits issus d'animaux nourris aux OGM est inférieur à des seuils précis.

Cependant, officiellement, il n'existe pas de label ou de visuel particulier pour signifier qu'il n'y a pas d'OGM dans un aliment.

L'affichage du « sans OGM » dépend donc de la volonté du producteur ou de l'industriel.



➔ Bon à savoir

Les produits porteurs des labels suivants sont forcément exempts d'OGM :

- Labels BIO,
- Appellation d'Origine Contrôlée (AOC),
- Label Rouge.



1. OMS, Questions fréquentes sur les aliments génétiquement modifiés, sur http://www.who.int/foodsafety/areas_work/food-technology/faq-genetically-modified-food/fr/. 2. InfOGM, Que dit l'étiquetage "avec ou sans OGM" en France et en Europe ?, sur <https://www.infogm.org/faq-etiquetage-avec-ou-sans-ogm-en-france-et-en-europe>. 3. DGCCRF, Etiquetage et traçabilité des OGM, sur <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/consommation/Etiquetage-des-produits/OGM>.